

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

DE FAISANT FONCTIONS

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté n°04/2024 du 30 septembre 2024 portant organisation des services départementaux,

Le Président du Conseil départemental,

Considérant la vacance du poste de chef de service du service enfance famille au pôle solidarités – maison du Département solidarité du Calaisis.

Sur proposition de madame la Directrice générale des services départementaux.

ARRÊTE :

Article 1 :

Madame Gaëlle Brebion, assistant socio-éducatif fait fonction de chef de service du service enfance famille au pôle solidarités – maison du Département solidarité du Calaisis, à compter du 1^{er} mai 2025.

Article 2 :

Cet arrêté sera publié sur le site internet du Département.

Arras, le 18 avril 2025
Pour le Président du Conseil départemental,



Signé électroniquement par
Pierre CANONNE, par délégation de Caroline MEZIERE
Directeur adjoint des ressources humaines